




# LES BRÉSEUX

## ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

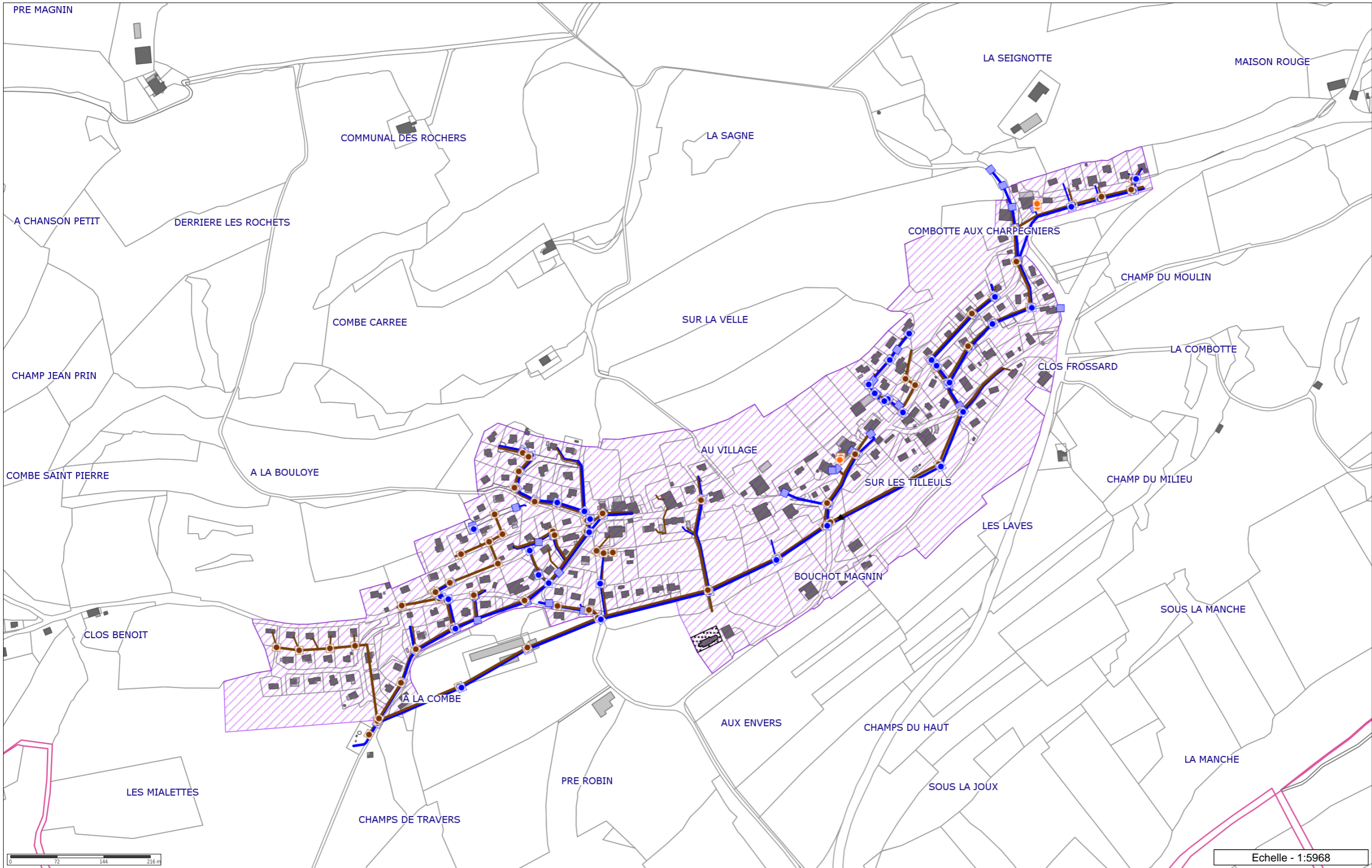


### 5.2. ANNEXES SANITAIRES – PLAN DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

#### APPROBATION

<p>Vu pour être annexé à notre arrêté ou délibération en date de ce jour,</p> <p>Le, 20 janvier 2026</p> <p>Le Maire, Alexandre MONNET</p> 	<p>Élaboration du P.L.U. prescrite le :</p>	<p>15/09/2021</p>
<p>Pour copie conforme,</p> <p>Le Maire,</p>	<p>P.L.U. Arrêté le :</p> <p>Arrêté d'enquête publique du :</p> <p>Enquête publique du :</p> <p>au :</p>	<p>06/05/2024</p> <p>19 mai 2025</p> <p>10 juin 2025</p> <p>18 juillet 2025</p>
<p>P.L.U. approuvé le :</p>	<p>20 janvier 2026</p>	





**Légende**

- AZ** Numéro voie
- ASS Station d'épuration
- ASS Pompage
- ASS Déversoir
- ASS Désableur
- Eaux pluviales
- Eaux usées
- Unitaire
- Mixte
- Autre
- ASS Avaloir
- Eaux pluviales
- Eaux usées
- Unitaire
- Refoulement
- Abandonné
- Abandonné
- Eaux pluviales
- Eaux usées
- Refoulement
- Unitaire
- ASS Détail linéaire
- Aqueduc
- Détail linéaire du réseau routier (pont, viaduc)
- Détail linéaire du réseau routier
- Réseau ferré
- ASS Détail surfacique
- A ajouter a terme
- En cours
- Commune
- Emprise voie privée
- Pièce d'eau
- Cimetière
- Cours d'eau
- Bâtiment léger
- Bâtiment privé
- Parcelle

Echelle - 1:5968



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.